

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1451

Rubrik: Débat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éthique et les sciences humaines ne sont pas des sciences vassales

Par Denis Müller, professeur d'éthique à la Faculté de théologie, président du Département interfacultaire d'éthique de l'Université de Lausanne

Le temps des tours d'ivoire est révolu, constate Denis Müller, professeur d'éthique à l'Université de Lausanne. Il plaide pour une véritable complémentarité entre sciences humaines et sciences de la vie.

ANDRÉ GAVILLET S'INTERROGE sur le danger menaçant les sciences humaines, qui pourraient se contenter «d'accompagner vasalement la révolution génétique» (*Domaine Public* 1450, 10 novembre 2000). A vrai dire, c'est un risque qui n'a cessé de nous occuper depuis le lancement du projet triangulaire. Le pôle de sciences humaines, intitulé IRIS (Intégration, Régulation et Innovation Sociales) a été compris, à tort de mon point de vue, comme une mise au pas des sciences humaines, sans voir que dans toute intégration et dans toute régulation étaient en jeu des éléments critiques. On a sous-estimé, par ailleurs, l'importance de l'innovation.

Pour une éthique transdisciplinaire

Cela dit, le projet triangulaire a fortement évolué, que ce soit à cause d'événements externes (notamment la nomination de MM. Aebischer et Catsicas à l'EPFL) ou à cause de processus internes de dialogue entre les partenaires et de reformulation des objectifs scientifiques. Ainsi, le projet d'éthique déposé par cinq instances de l'UNIL, de l'UNIGE et de l'EPFL est certes centré sur les sciences et les techniques du vivant, mais il en appelle clairement à une éthique interdisciplinaire, transdisciplinaire et critique. D'autre part, il entend éviter toute instrumentalisation de l'éthique par la génomique ou par la génétique. Il faut d'ailleurs noter que des voix commencent à se faire entendre, au sein des biologistes eux-mêmes, pour relativiser l'universalité et la pérennité de la génomique, qui pourrait bien s'avérer une mode assez passagère.

Pas assez d'enseignement de l'éthique

Le petit monde universitaire suisse n'a pas encore pris conscience que l'éthique s'est développée de manière considérable dans les universités du monde entier. Cela ne concerne pas seulement la bioéthique ou l'éthique biomédicale, mais aussi la philosophie morale, le bio-droit et l'éthique théologique. Dans bien des facultés de lettres, la philosophie mo-

rale et l'éthique appliquée sont quasi inexistantes ou sous-développées. Les facultés de médecine ne sont pas encore parvenues à instituer de véritables enseignements obligatoires en éthique. En faculté de droit et en HEC, les enseignements d'éthique demeurent des parents pauvres. La situation dans la recherche est encore plus catastrophique. Bref, le succès public et médiatique de l'éthique n'a pas encore trouvé dans notre pays (à quelques rares exceptions près) sa traduction académique.

Vigilance et prise en compte des besoins

Il est temps que nos universités se réveillent. Le projet triangulaire en est une occasion certaine, pour les sciences humaines en général et pour l'éthique tout particulièrement. Elles devraient saisir l'occasion de se profiler sur la scène académique et publique avec beaucoup plus de vivacité et de vitalité. Le temps des tours d'ivoire est révolu. *Sciences et Cité*, en mai 2001, concerne toutes les sciences, donc aussi les sciences sociales, les sciences humaines, l'éthique, la philosophie, la théologie. Il ne faudrait pas que cette manifestation apparaisse comme une chasse gardée des sciences de la nature ou de la médecine.

Certes, les montants qui pourront être alloués aux sciences sociales et humaines demeurent relativement modestes par rapport aux investissements conséquents requis dans les sciences de la nature et en médecine. Comme j'ai eu l'occasion de le répéter à plusieurs reprises dans nos débats internes de l'Université de Lausanne, la responsabilité des rectorats sera de veiller à l'équilibre entre les sciences humaines et les sciences de la nature et du vivant; cette vigilance devra aussi tenir compte des besoins en infrastructures (locaux, documentation, informatique) nécessaires pour que naisse une interdisciplinarité constante et sérieuse. ■

Vient de paraître: D. Müller et H. Poltier, *La dignité de l'animal. Quel statut pour les animaux à l'heure des technosciences?*, éd. Labor et Fides (collection Le champ éthique), Genève, 2000.